

Conseil municipal du 20 décembre 2019

Objet : Budget Primitif 2020 : Un atterrissage de fin de mandat

Le rapport d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 15 novembre 2019 a été l'occasion de rappeler le contexte économique et financier dans lequel est élaboré le budget 2020. Le budget primitif s'inscrit donc dans cette lignée.

Le budget proposé

Le budget 2020 sera le dernier du mandat et plus précisément un budget de transition. Ce budget sera l'occasion de constater l'achèvement des engagements, notamment d'investissement du mandat. Il sera également élaboré sur la base d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de pallier le manque de dynamisme des recettes et préserver l'autofinancement.

Pour autant un service public de qualité sera maintenu nous incitant à inscrire les dépenses à hauteur du réel besoin et du consommé sur les exercices précédents tout en optimisant les achats.

Un travail conjoint des élus et des agents de la Collectivité devra être poursuivi afin d'accentuer le plan d'économie, d'anticiper les aléas et de programmer les projets en amont.

Le budget repose, et ce depuis le précédent mandat, sur l'impérieuse nécessité de conserver des finances locales durablement saines et des équilibres budgétaires maîtrisés tout en épargnant le pouvoir d'achat des ménages. **Ainsi les taux de la fiscalité locale n'augmenteront pas en 2020.**

Présentation du Projet Général :

Présentation

Les sections du budget primitif, conformément aux règles des finances publiques, s'équilibrent en dépenses et en recettes : (y compris opérations d'ordre)

- 28 452 465 € en fonctionnement
- 7 368 469 € en investissement.

Le budget de la Ville atteint donc, toutes sections confondues, 35 820 934 € cette année.

Au global le budget de la Collectivité est présenté en baisse par rapport à 2019

L'épargne de gestion (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 2 040 924€, et servira en partie à rembourser la dette de la collectivité. (1 927 898€)

1/ L'équilibre de la section de fonctionnement :

Le résultat courant correspond à l'épargne brute est égal à la différence entre recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement.

Recettes réelles de fonctionnement	28 452 465 €
Dépenses réelles de fonctionnement	26 411 542 €
Résultat exploitation ou épargne brute	2 040 923 €

Pour rappel, l'épargne brute sert en priorité à couvrir le remboursement en capital de la dette, estimé pour 2020 à 1,927 millions d'euros.

1.1 Les recettes de fonctionnement :

Recettes Fonctionnement		BP 2019	BP 2020	Variation en €	Variation en %
R.013	Atténuation de charges	23 000,00 €	26 000,00 €	3 000,00 €	13%
R.70	Vente de produits	2 955 051,00 €	2 973 743,00 €	18 692,00 €	1%
R.73	Impôts et taxes	21 768 589,00 €	22 291 767,00 €	523 178,00 €	2%
R.74	Dotations, subventions	2 905 678,00 €	2 809 755,00 €	- 95 923,00 €	-3%
R.75	Autres produits gestion courante	347 204,00 €	332 100,00 €	- 15 104,00 €	-4%
R.76	Produits financiers	- €	- €	- €	
R.77	Produits exceptionnels	26 135,52 €	19 100,00 €	- 7 035,52 €	-27%
	Sous Total Opérations réelles	28 025 657,52 €	28 452 465,00 €	426 807,48 €	2%
R.042	Opérations d'ordre entre section	400 000,00 €	- €	- 400 000,00 €	-100%
	Sous Total Opérations Ordre	400 000,00 €	- €	- 400 000,00 €	-100%
		28 425 657,52 €	28 452 465,00 €	26 807,48 €	0,09%

Les recettes sont stables (en augmentation de 0.09% par rapport à 2019).

Chapitre 70 : produits des services :

Ces recettes sont en hausse de 1 % notamment en raison de la prise en compte sur 12 mois du personnel mis à disposition de la Métropole. En effet, la direction des systèmes d'information à rejoint l'équipe d'Orléans Métropole à compter du 1^{er} juin. D'autre part, les tarifs des services payants seront revalorisés de 2 % en 2020.

Chapitre 73 : Fiscalité locale

Les contributions directes sont inscrites en hausse de 2%.

Les taux de fiscalité directe locale demeureront inchangés en 2020. L'évolution du produit fiscal 2020 résultera donc de la seule évolution nominale (légale) et physique des bases.

L'évolution nominale des bases est anticipée à +0,9%. L'évolution physique des bases sera quant à elle inscrite en stabilité.

Sur ces deux hypothèses, le produit fiscal attendu en 2020 est estimé à 13 588 000€ soit en légère hausse par rapport aux recettes réellement perçues en 2019. Néanmoins et par mesure de prudence, il est proposé d'inscrire 13,5 M€ au BP 2020.

Le montant de l'attribution de compensation de fonctionnement prenant en compte les transferts de compétences versé par la Métropole sera identique à celui de 2018, à savoir 7 637 748 €.

Chapitre 74 : dotations et participations

Le total de ces recettes s'élève à 2 809 755 € (baisse de 3% par rapport au BP 2019)

La dotation globale de fonctionnement est attendue à environ 988 000€ en 2020 soit en prévision de baisse de 1 % par rapport à la DGF perçue en 2019. Cette inscription est prudente compte tenu du projet de loi de finances pour 2020 qui indique pour l'heure un maintien de la dotation globale de fonctionnement au bloc communal.

Ce poste est également impacté par la baisse voir la suppression des aides concernant les emplois d'avenir et les contrats aidés.

Le seul poste qui enregistre une inscription en augmentation est celui des compensations d'exonération des taxes foncières et d'habitation au regard du prévisionnel d'atterrissage 2019(+18% par rapport au budget 2019 initial).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Ils sont en baisse de 4% et s'élèvent à 332 100 €. Cette baisse est due à une baisse du nombre de biens communaux mis en location.

Chapitre 013 : Atténuations des charges :

Les prévisions s'établissent à 26 000 € (hausse de 13% par rapport au BP 2019). Elles correspondent aux remboursements de la caisse d'assurance maladie pour les agents non titulaires en congés maladie, de paternité, de maternité et au versement du fonds national de compensation du supplément familial.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels :

Les prévisions 2020 concernant ce chapitre s'élèvent à 19 100 € et intègrent les indemnités de sinistres sur dommages aux biens.

Les recettes liées aux cessions de biens immobilisés se prévoient au budget en investissement et s'exécuteront en fonctionnement

1.2 Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement sont elles aussi stabilisées à 26 411 542 € (en fait en diminution de 0,48 % par rapport au BP 2019).

Dépenses de Fonctionnement		BP 2019	BP 2020	Variation en €	Variation en %
D.011	Charges à caractère général	5 386 810,00 €	5 776 298,00 €	389 488,00 €	7%
D.012	Charges de personnel	17 600 000,00 €	17 289 000,00 €	- 311 000,00 €	-2%
D.014	Atténuation de produits	271 500,00 €	224 499,00 €	- 47 001,00 €	-17%
D.65	Autres charges de gestion courante	2 856 258,52 €	2 793 480,00 €	- 62 778,52 €	-2%
D.66	Charges financières	407 000,00 €	315 765,00 €	- 91 235,00 €	-22%
D.67	Charges exceptionnelles	17 500,00 €	12 500,00 €	- 5 000,00 €	-29%
	Sous Total Opérations réelles	26 539 068,52 €	26 411 542,00 €	- 127 526,52 €	-0,48%
D.023	Virement à la section d'investissement	886 589,00 €	1 040 923,00 €	154 334,00 €	17%
D.042	Opérations d'ordre entre section	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	- €	0%
	Sous Total Opérations Ordre	1 886 589,00 €	2 040 923,00 €	154 334,00 €	8%
		28 425 657,52 €	28 452 465,00 €	26 807,48 €	0,09%

Chapitre 011 : Charges à caractère général :

Ce chapitre intègre l'ensemble des charges courantes de la collectivité.

Sur le budget 2020, il a été décidé d'inscrire des crédits à hauteur du BP 2019 ainsi que l'ensemble des dépenses réinscrites dans le cadre du BS.

Au global, les dépenses réelles de fonctionnement sont inscrites en baisse (-0.48%) soit 127 527 €

Le chapitre 011 connaît une hausse de 7% soit 389 488€ qui prend en compte l'ensemble des charges de fluides, le paiement au Sirco des repas commandés sur un exercice.

Le budget précédent prenait en compte la moyenne des CA précédents avec un glissement des dépenses ce qui nécessitait un réajustement des crédits dans le cadre du BS.

Toutefois, compte tenu de la baisse des recettes de fonctionnement l'ensemble des dépenses récurrentes des directions ont été baissées de 1% et les inscriptions supplémentaires dans le cadre du BS ont été prises en compte.

Les directions disposeront dès le début de l'exercice l'ensemble des crédits de fonctionnement pour l'ensemble de l'exercice ce qui leur permettra d'avoir une vision globale et transversale de leur budget. L'atterrissage 2020 devrait fortement coïncider avec le budget primitif 2020 permettant ainsi aux services de trouver plus globalement des pistes d'optimisation de leurs dépenses en amorçant dès 2020 une politique d'achat efficiente.

Chapitre 012 : Charges de personnel et assimilés :

Le chapitre 012 connaît une baisse de 2% par rapport au BP 2019 soit - 311 000€.

Des efforts d'optimisation de la masse salariale, sous la responsabilité de chaque directeur devront être mises en place en 2020. Les charges de personnel devront être maîtrisées tout comme les autres dépenses de fonctionnement. Les remplacements en cas de départ devront être analysés et proposés dans le cadre d'une réflexion globale à long terme.

En effet, ces dépenses représentent la majorité (67%) du volume global des dépenses réelles de fonctionnement (DRF). Elles constituent un réel enjeu et un levier d'optimisation pour la collectivité (moyenne de la strate en 2016 : 54.6%)

Le GVT (Glissement Vieillesse Technicité + 2.6%) et l'augmentation de certaines charges patronales qui s'imposent à la collectivité devront être compensés par des réaménagements temporaires pour des absences de courte durée.

Ces efforts seront néanmoins neutralisés par le poids des réformes statutaires nationales, des éléments exogènes (élections, renforcement de la sécurité, notamment à l'occasion des manifestations et événements organisés sur le territoire de la commune), il est donc indispensable que le recours aux heures supplémentaires pour des manifestations programmées soit anticipé et organisé en lien avec les chefs de projets afin de maîtriser tout dépassement de l'enveloppe budgétaire.

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Ce chapitre s'élève à 224 471€ et connaît une baisse de 17%

Cette baisse s'explique par une diminution du versement de la commune au fonds de péréquation (diminution déjà constatée sur le réalisé 2019).

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :

Ces dépenses s'établissent à 2 793 480 €.et sont en baisse de 2% soit 62 779€

Ce chapitre regroupe essentiellement :

- Les **subventions aux associations** dont l'enveloppe globale s'élève à 1 812 500€ (1 827 000 -14 500 € dépenses transférées en prestations de services).
- Les subventions et contributions de fonctionnement aux budgets annexes (CCAS, Sivom)
- Les exhumations, rétrocessions
- La SACEM
- Les Classes de découvertes

Chapitre 66 : Charges financières :

Les charges des intérêts des emprunts sont inscrites en baisse en 2020.**(-91 235€)**

Cette baisse est liée à la clôture de certains emprunts ancien qui ont été remplacés par de nouveaux dont les taux d'intérêts sont beaucoup plus avantageux. L'année 2020 sera l'occasion de renégocier à nouveau le stock d'emprunts afin de profiter des taux actuels avantageux.

Elles représentent à 1.19% des charges de fonctionnement de la ville.(contre 1,60% en 2019)

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :

Elles représentent 12 500 €. Elles correspondent en majorité aux aides aux jeunes pour la bourse au permis.

L'autofinancement brut s'établira donc à 1 040 923 € (en hausse de 17%)et contribuera à financer le capital restant dû de la dette au titre de l'exercice 2020.

2/ L'équilibre de La section d'investissement :

2.1 : Recettes d'investissement :

Recettes d'Investissement		BP 2019	BP 2020	Variation en €	Variation en %
R.10	Dotations (FCTVA - TLE/TA)	1 059 600 €	1 070 000 €	10 400 €	1%
R.13	Subventions	109 950 €	243 671 €	133 721 €	122%
R.16	Emprunts - Cautions	6 457 196 €	3 943 875 €	- 2 513 321 €	-39%
R.16	Crédits revolving	1 200 000 €		- 1 200 000 €	-100%
R.165	Dépôts cautionnements reçus	14 000 €		- 14 000 €	-100%
	Sous Total Opérations réelles	8 840 746,00 €	5 257 546,43 €	- 3 583 199,57 €	-41%
R.021	Virement à la sect° d'investis.	886 589 €	1 040 923 €	154 334 €	17%
R.024	Produits des cessions	480 000 €	70 000 €	- 410 000 €	-85%
D.040	Opérations d'ordre entre section	1 000 000 €	1 000 000 €	- €	0%
	Sous Total Opérations Ordre	2 366 589,00 €	2 110 923,00 €	- 255 666,00 €	-11%
		11 207 335,00 €	7 368 469,43 €	- 3 838 865,57 €	-34%

Pour 2020 les dépenses d'investissement seront couvertes par les subventions d'équipements, les dotations, l'emprunt.

Chapitre 13 : Subventions d'équipement

Le montant s'élève cette année à 243 671 € (recettes pour lesquelles les arrêtés de subventions nous ont été notifiés et pour lesquelles les dépenses d'investissement ont été inscrites au budget).

Il intègre les subventions pour les équipements suivants :

- Appel à projet agricole (10 000 €)
- La Salle des fêtes (79 080 €)
- Le skate parc (154 591 €)

Chapitre 10 : Dotations à fonds divers

Ce chapitre est composé principalement du fonds de compensation de la TVA et de la Taxe d'Aménagement. Il est évalué à 1 070 000 €.

Le FCTVA 2020 concernera les investissements 2018, il est donc estimé à 770 000 euros.

Chapitre 16 : Emprunts

La somme à inscrire pour couvrir les dépenses d'équipements correspond au besoin de financement restant qui s'élève à 3 943 875 €. Cette inscription en baisse (-39%) est en corrélation avec la baisse du niveau d'investissement en 2020.

Une ligne de trésorerie sera contractée pour 2020 à hauteur de 1 200 000 €. Il s'agit d'une opération comptable qui apparaît uniquement dans les comptes de la Trésorerie et qui ne nécessite pas d'inscription budgétaire en dépenses et en recettes (au cours des exercices

précédents cette somme était inscrite car elle était liée à un emprunt assorti à une option de tirage de ligne de Trésorerie)

2.2 Dépenses d'investissement :

Dépenses d' Investissement		BP 2019	BP 2020	Variation en €	Variation en %
D.20	Immobilisation incorporelles	77 430,00 €	72 655,00 €	- 4 775,00 €	-6%
D.204	Subventions d'équipement versées	1 153 265,00 €	1 153 265,00 €	- €	0%
D.21	Immobilisation corporelles	1 312 040,00 €	1 618 651,00 €	306 611,00 €	23%
D.23	Immobilisations en cours	5 275 600,00 €	2 596 000,00 €	- 2 679 600,00 €	-51%
D.16	Remboursement de la Dette	1 775 000,00 €	1 927 898,43 €	152 898,43 €	9%
D.16	Remboursement des crédits revolving	1 200 000,00 €	- €	- 1 200 000,00 €	-100%
D.16	Dépôts et cautionnement	14 000,00 €	- €	- 14 000,00 €	-100%
	Sous Total Opérations réelles	10 807 335,00 €	7 368 469,43 €	- 3 438 865,57 €	-32%
D.040	Opérations d'ordre entre section	400 000,00 €	-	- 400 000,00	-100%
	Sous Total Opérations Ordre	400 000,00 €	-	- 400 000,00	-100%
		11 207 335,00	7 368 469,43 €	- 3 838 865,57 €	-34%

2.2.1. Les dépenses d'équipements

Les dépenses d'équipement portées par la commune représentent au total 4 287 306€ soit une baisse d'environ 36%

L'effort est en particulier à destination, des travaux liés aux dépendances Miramion, à l'aménagement du Centre-ville, aux équipements sportifs, aux projets éducatifs, initiés sur les exercices précédents pour une grande majorité.

Ces projets, inscrits dans le cadre du Plan Pluriannuel des Investissements seront poursuivis voir terminés en 2020

Les principales opérations sont réparties comme suit :

Typologie de dépenses	BP 2020
Matériel de voirie	9 800,00 €
Développement durable	15 000,00 €
Equipements associatifs	16 500,00 €
Crèches	31 193,00 €
Acquisitions foncières	58 500,00 €
Bâtiments culturels	64 800,00 €
Intervention et équipements espaces verts	67 100,00 €
Travaux Maison des Longues Allées	72 000,00 €
Equipements et bâtiments service technique	100 000,00 €
Ecoles	269 380,00 €
Budgets participatifs	160 000,00 €
Acquisition de véhicules	166 000,00 €
Travaux informatisation des services municipaux	351 779,00 €
Autres dépenses	676 184,00 €
Equipements sportifs	661 000,00 €
Travaux Centre-ville	685 000,00 €
Travaux Miramion - dépendances	883 070,00 €
TOTAL 2020	4 287 306,00 €

Un travail précis a été mené en lien avec les directions opérationnelles afin de mesurer sur l'exercice 2020, la capacité des équipes à mener l'ensemble des projets sur l'exercice L'ensemble des projets listés ont fait l'objet d'une programmation en amont

2.2.2. Les subventions d'investissements versées :

Un montant total de 1 153 265 € sera inscrit en 2020 correspondant à l'attribution de compensation en section d'investissement à verser à la Métropole pour 953 265 € et 200 000 € à verser à la Semdo pour l'opération « Clos du Hameau ».

2.2.3. Le remboursement des emprunts :

Le chapitre 16 enregistre l'annuité classique du compte 1641 qui s'élève à 1 927 898 € et correspond au remboursement du capital emprunté. (une augmentation de 9% due aux nouveaux emprunts consolidés en 2019)

Présentation des budgets annexes

Budget 96 rue d'Ambert

Budget clos en 2020

Budget Interventions économiques

Budget clos en 2020

Budget annexe « Lotissement Miramion »

Ce budget est assujéti à la TVA et nécessite une gestion de stocks. Ce budget fera l'objet d'écritures complémentaires dans le cadre du Budget supplémentaire en fonction des cessions qui auront réellement lieu en 2020.

Recettes Fonctionnement		BP 2019	BP 2020
R.042	Opérations d'ordre entre section	155 000,00 €	387 900,00 €
	Sous Total Opérations Ordre	155 000,00 €	387 900,00 €
		155 000,00 €	387 900,00 €

Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement		BP 2019	BP 2019
D.011	Charges à caractère général	155 000,00 €	387 900,00 €
D.65	Autres charges de gestion courante		
	Sous Total Opérations réelles	155 000,00 €	387 900,00 €
D.042	Opérations d'ordre entre section		
	Sous Total Opérations Ordre	- €	- €
		155 000,00 €	387 900,00 €

Recettes d'Investissement		BP 2019	BP 2019
R.16	Emprunts - Cautions	155 000,00 €	387 900,00 €
	Sous Total Opérations réelles	155 000,00 €	387 900,00 €
D.040	Opérations d'ordre entre section		
	Sous Total Opérations Ordre	- €	- €
		155 000,00 €	387 900,00 €

Dépenses d'Investissement		BP 2019	BP 2019
D.040	Opérations d'ordre entre section	155 000,00 €	387 900,00 €
	Sous Total Opérations Ordre	155 000,00 €	387 900,00 €
		155 000,00 €	387 900,00 €